



## Rapport du juge en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Rideau Carleton	Ottawa		
<b>Date</b>	Dimanche 4 juin 2023	<b>Heure de départ</b>	18 h 30	
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 1 à 9 : Dégagé (Temp.: 22 °C)	<b>Vent :</b>	16 km/h (Est)	
<b>État de la piste</b>	Courses 1 à 9 : Rapide (Variante 0 s)			
<b>Nombre de courses</b>	9	<b>Courses de qualification</b>	1 KR	<b>Inscriptions totales</b> 55/58
<b>Total des paris mutuels</b>	\$208,511			
Vétérinaire à contacter	Réunion de paddock x	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

<b>Juge en chef</b> Weber Michael	<b>Juge associé</b> Coles, Sharla (à distance)	<b>Juge associé</b> Rourke, Katelynn
--------------------------------------	---	---

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Une réunion du paddock a eu lieu pour discuter des changements de règles qui entreront en vigueur le 5 juin et pour aborder d'autres questions.
  - Nouvelle obligation pour les entraîneurs de déclarer [tous les lieux de stabulation actuels dans l'iCAJO](#).
  - [Restriction de l'utilisation de certains médicaments pour les chevaux participant à des séances d'entraînement ou à des épreuves de qualification](#).
  - [Mise à jour des sanctions en cas d'infraction aux règles sur les stimulations concernant tout contact du pied avec le cheval](#).
  - Le [sulky Spyder 3D](#) n'est plus autorisé à être utilisé dans les courses en Ontario.

- [Retirer un cheval de la liste à long terme des vétérinaires.](#)
  - Les protocoles relatifs à la détresse d'un cheval pendant une course.
  - Absence des parades préalables aux courses et non-respect des engagements de conduite.
- Les juges ont opéré un retrait hâtif (transportation) du cheval, "SHADOW DAVE", de la Course 1.

### **Courses :**

- Stéphane Brosseau, Robert Shepherd et Jimmy Gagnon ont été autorisés à se retirer chacun de sa course respective. Chaque conducteur a été averti de la nécessité de s'assurer qu'il était disponible.
1. Rien à signaler.
  2. Examen de la course dans le dernier virage. Les deux chevaux #1, "CANADIAN EDITION", (Robbie Robinson), et #3, "MIDNIGHT SURF", (Drew Smyth), ont touché un pylône.  
Aucune infraction à la règle de la rampe intérieure n'a été commise par l'un ou l'autre de ces deux chevaux.  
Rien d'autre à signaler.
  3. Rien à signaler.
  4. Rien à signaler.
  5. Rien à signaler.
  6. Rien à signaler.
  7. Rien à signaler.
  8. Le #7, "DYLANS BANK", (Stephane Brosseau), a subi un bris d'équipement (support de l'entrave avant) survenu avant le poteau du  $\frac{3}{4}$  de mille, ce qui a provoqué un bris d'allure du cheval, entraînant une sortie avant de terminer sa course.  
Le conducteur du #2, "CANDID CAMERON", (Donald Jobin), a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit.  
Rien d'autre à signaler.

9. Examen de la course après le poteau du ½ mille, où le #3, "YOU GOT THIS", (Emil Toth), a fait un bris d'allure.

Lors du bris d'allure le #3 a provoqué une obstruction au #7, "LIGHT N FANCY", (Robbie Robinson).

Aucun placement n'est requis car le #3 a terminé sa course en 9<sup>e</sup> position (la dernière). Le #9, "MCKEE SEELSTER", (Stephane Pouliot), arrivé en 4<sup>e</sup> position a subi un bris d'équipement (boucle centrale du support de l'entrave avant) et a terminé sa course avec de l'équipement brisé.

Rien d'autre à signaler.

## **Réclamations :**

### **Course 7**

Le #3, "SMILINGBILLYTHEKID" (3), pour \$ 8,500, par Alexis Zielke (Sebastien Turenne entraîneur).

Le #4, "ASSASSINS CREED" (1), pour \$ 8,500, par Limco inc., (Victor Puddy entraîneur).